

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 141 (2015)
Heft: (20): Pont12 architectes

Artikel: Les couleurs de l'ordinaire
Autor: Ayoub, Mounir
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-595608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les couleurs de l'ordinaire

Presque rien, c'est ainsi que l'on pourrait qualifier le projet de rénovation des sept immeubles de logements sociaux à Lausanne réalisée entre 2001 et 2005. Mais il ne faut pas s'y tromper, cette réalisation demeure importante si l'on veut comprendre une des facettes les plus intéressantes du bureau : le travail sur l'ordinaire.

Mounir Ayoub





1 Polychromie des façades
sur la rue des Deux-Marchés
*Polychromie der Fassaden an
der Rue des Deux-Marchés*

2 Plan de situation
Situationsplan

— En arrivant depuis la place de la Riponne, sur la rue du Tunnel, apparaît une succession d'immeubles crépis et peints avec différentes couleurs. La première façade est bleu clair. La seconde est jaune. La troisième est vert clair alors que la dernière est de couleur ocre. Au premier abord, rien de similaire entre les quatre immeubles. Mais, à y regarder de plus près, les poignées et les serrures des portes d'entrée des bâtiments, le soubassement continu, les joints des encadrements en molasse et enfin les menuiseries blanches des fenêtres indiquent qu'il s'agit d'une seule et même opération. A l'arrière, sur la rue en pente des Deux-Marchés, se posent les trois autres bâtiments complétant l'ensemble. Leurs façades reprennent les mêmes couleurs que celles des bâtiments sur la rue du Tunnel. Mais, ici, des volets de différentes couleurs accentuent la polychromie de l'ensemble. Ceux du premier et du troisième immeuble sont bleus, ceux du deuxième sont rouges. Des bacs à fleurs sont fixés aux garde-corps. Des tables et des chaises de jardin sont installées sur les balcons. Là où c'est possible, des fils sont accrochés pour tendre le linge. Ces signes extérieurs d'appropriation trahissent qu'il s'agit ici de logements populaires. Au rez-de-chaussée, un bar, quelques boutiques branchées sont peut-être le signe d'un début de gentrification du quartier. La polychromie des façades continue à l'intérieur. Une fois pénétré dans les parties communes des bâtiments, un bandeau à mi-hauteur couvre les murs des halls d'entrée et se poursuit ensuite parallèlement aux volées d'escalier. Les portes palières sont peintes avec les mêmes couleurs que les persiennes. Des objets et photos accrochés sur et autour des portes des appartements prouvent l'attachement des habitants à leurs logements.

Le contraste avec les immeubles voisins est saisissant. On doit certainement bien habiter dans ces sept immeubles. Pourtant, suite à une expertise faite en 1984 sur le supposé état de vétusté et de délabrement des bâtiments, l'îlot Tunnel-Riponne a failli être rasé.

En 1987, un concours d'architecture est lancé pour la relocalisation de l'administration cantonale en lieu et place de l'ensemble de logements datant de la fin du 19^e siècle. Dès l'annonce du projet lauréat, le Comité des habitants et utilisateurs de l'îlot Tunnel-Riponne est créé pour s'opposer à la démolition des bâtiments et le projet du concours est finalement abandonné par la Ville en 1991. Il faut attendre le début des années 2000 pour que le projet redémarre lorsque les locataires se regroupent en une société coopérative d'habitation et ambitionnent de devenir le maître d'ouvrage de l'opération. En 2001, PONT12 est mandaté pour la rénovation des sept immeubles. Un premier projet est refusé par la coopérative car l'estimation du coût des travaux n'aurait pas permis de conserver des loyers bas. En 2002, un accord est trouvé entre la Ville, la coopérative et les architectes pour une réduction drastique – de plus de la moitié – de l'enveloppe allouée aux travaux.

Pour respecter ce budget restreint, les architectes et le maître d'ouvrage ont dû trouver d'importantes sources d'économies. Ils ont choisi de concentrer les travaux sur les réseaux communs, l'enveloppe et la structure. L'état de dégradation avancé des réseaux communs a nécessité des travaux de rénovation des évacuations des eaux usées et pluviales et des alimentations en énergie. Ensuite, les éléments de couverture des toitures ont été restaurés ou remplacés, les fenêtres réparées et les façades

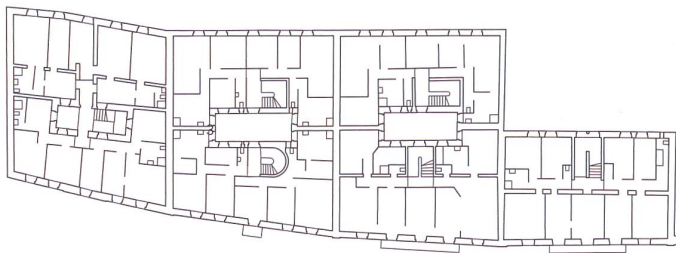
récurées et crépies avec un mortier isolant. Seuls quelques renforcements ponctuels ont été nécessaires. Les travaux dans les appartements ont été laissés à la charge des habitants et ils ont conservé leur chauffage individuel. Outre l'avantage de réduire substantiellement le coût de l'opération, le choix d'exclure les travaux dans les parties privatives a eu pour but de satisfaire le souhait des habitants de réhabiliter eux-mêmes leurs logements, comme ils l'avaient toujours fait.

Les habitants des sept immeubles étaient à l'origine de l'opération. Ils ont ensuite fortement réorienté les priorités du projet et ont contribué à sa conception. Un

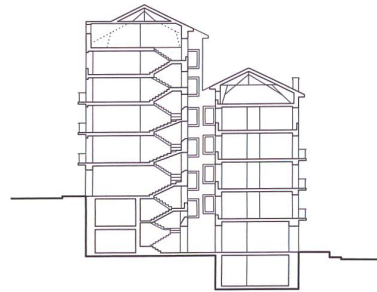
membre de la coopérative a suivi quotidiennement le déroulement du chantier aux côtés des mandataires et des entreprises. Les architectes ont été des accompagnateurs patients de cet ambitieux projet long et aux multiples difficultés : prendre le temps pour faire peu. En tâchant simplement d'améliorer l'ordinaire, les architectes réalisent ici un tour de force contre l'architecture spectacle. C'est sans doute là que réside la grande réussite de ce projet de PONT12.



0 20m 3



0 20m 4



0 20m 5



3 Elévation rue du Tunnel
Ansicht von der Rue du Tunnel

4 Plan type
Regelgeschoss

5 Coupe transversale
Querschnitt

6 La façade enduite en jaune
au 12 rue du Tunnel
Die gelb gestrichene Fassade
an der Rue du Tunnel 12